

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00233

Numéro SIREN : 792 678 245

Nom ou dénomination : 3G2F

Ce dépôt a été enregistré le 24/06/2022 sous le numéro de dépôt 2113

Désignation de l'entreprise : SAS 3G2F		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12			
Adresse de l'entreprise : 60 AVENUE GAMBETTA 82000 MONTAUBAN		Durée de l'exercice précédent * 12			
Numéro SIRET * 7 9 2 6 7 8 2 4 5 0 0 0 1 2			Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31/12/2012			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC		
		CX	CQ		
		AF	AG	1091	
		AH	AI		
		AJ	AK		
		AL	AM		
		AN	AO		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AP	AQ		
		AR	AS		
		AT	AU	7196	
		AV	AW		
		AX	AY		
		CS	CT		
		CU	CV		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	BB	BC		
		BD	BE	10000	
		BF	BG		
		BH			
BJ		BK	8287		
TOTAL (II)		69989	61701	8287	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM		
		BN	BO		
		BP	BQ		
		BR	BS		
		BT	BU		
	CRÉANCES	BV	BW		
		BX	BY	420546	
		BZ	CA	214389	
		CB	CC		
		CD	CE		
	DIVERS	CF	CG	495931	
		CH	CI	12164	
Complexes de régularisation	CJ	CK	1143033		
	CW				
	CM				
	CN				
	CO	1A	69761	1151320	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		1221082	69761	1151320	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :		Stocks :	Créances :		

Désignation de l'entreprise		SAS 3G2F		Néant ☐		
				Exercice N 31122021		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :630000-)			DA	63000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	6300	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	300421	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	128138	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	497859	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	780	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	73811	
	Dettes fiscales et sociales			DY	578718	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	151	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	653461		
Écarts de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1151320		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	653461
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052

Désignation de l'entreprise : SAS 3G2F							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	3759307	FH		FI	3759307
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	3759307	FK		FL	3759307
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	67873
	Autres produits (1) (11)						FQ	1196
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3828376
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS
Variation de stock (marchandises)*						FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	294173	
Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	106924	
Salaires et traitements *						FY	2605860	
Charges sociales (10)						FZ	588258	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	5820
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	950
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)						GE	2488	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3604475	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	223901	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	114
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	114
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	4000
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	4000
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	-3885	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	220016	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053

Désignation de l'entreprise										SAS 3G2F		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)												HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ	46799	
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK	45079	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)											HL	3828491	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)											HM	3700353	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)												HN	128138
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)								HY		
	(3)	Dont	{ – Crédit-bail mobilier * – Crédit-bail immobilier								IG	752	
											HP		
											HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)										1H	1861
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)										HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										RD	
	(9)	Dont transferts de charges										A1	67873
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)										A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :											
		facultatives				A6	obligatoires				A9		
		dont cotisations facultatives Madelin				A7							
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8							
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :										Exercice N	
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
											Charges antérieures	Produits antérieurs	
	Détail en annexe												

Edité à partir de Loop V4.360

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS 3G2F

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/12/2021

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1. Événements principaux.....	2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables.....	2
2. Informations relatives au bilan.....	3
2.1. Actif	3
2.1.1. Immobilisations incorporelles.....	3
2.1.2. Immobilisations corporelles.....	3
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice.....	3
2.1.3. Immobilisations financières	3
2.1.4. Créances	4
2.2. Passif.....	5
2.2.1. Capitaux propres	5
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	5
2.2.1.2. Capital.....	5
2.2.2. Dettes financières et autres dettes	6
3. Informations relatives au compte de résultat	7
4. Autres informations.....	7
4.1. Participation au résultat	7

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Événements principaux

- En 2021, a été mis en place le compte épargne temps (CET) au bénéfice des salariés.
- En 2021, la pandémie de Coronavirus continue d'impacter l'économie française, européenne et mondiale. Toutefois, aucun impact significatif n'a été relevé sur les comptes annuels.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	520	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-

2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebut
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

Au titre de l'exercice 2021, une dépréciation de 4 000€ sur les Autres titres immobilisés (10 000€ Brut) a été constatée.

2.1.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	9 672	9 672	-
	Autres créances clients	418 935	418 935	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	407	407	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	212	212	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	11 788	11 788
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-
		Divers	2 866	-
	Groupes et associés	-	-	-
	Débiteur divers	199 116	199 116	-
	Charges constatées d'avance	12 165	12 165	-
TOTAL		655 161	655 161	-

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	63 000	-	-	63 000
Primes, réserves et écarts	339 036	-	32 314	306 721
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	117 689	141 068	117 689	128 138
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Dividendes à payer	-	-	-	-
TOTAL	519 725	128 138	150 003	497 859

Le capital est composé de 6300 actions de 10 euros de valeur nominale détenues en totalité par SASU GINOLINVEST.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	780	780	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	73 811	73 811	-	-
Personnel et comptes rattachés	244 555	244 555	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	70 246	70 246	-	-
Impôts sur les bénéfices	8 080	8 080	-	-
TVA	210 295	210 295	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	45 542	45 542	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	152	152	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	653 461	653 461	-	-

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendue :	-	-	-
- Biens	3 759 307	-	3 759 307
- Services			
Chiffre d'affaires net	3 759 307	-	3 759 307

4. Autres informations

4.1. Participation au résultat

Au titre de l'exercice 2021 la participation au résultat provisionnée s'élève à 46 799 €.

Le forfait social applicable à la participation au résultat s'élève à 9 020 €.

3G2F
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 63.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 60 BIS AVENUE GAMBETTA
82000 MONTAUBAN (TARN ET GARONNE)
792 678 245 RCS MONTAUBAN

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTEE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 13 MAI 2022

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique, sur proposition de la Présidente décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 128.138 € de la manière suivante :

- en totalité la somme de 128.138 €
aux actions, à titre de dividende,

TOTAL ----- 128.138 €

L'associée unique décide en outre de parfaire ce dividende d'un montant complémentaire de 51.862 € qui sera prélevé sur le poste « Autres réserves », de sorte que la distribution globale ressortira à un montant de 180.00,00 €.

Le dividende par action s'élèvera ainsi à 28,57 euros.

Il sera mis en paiement à compter du jour de l'assemblée et au plus tard le 30 septembre 2022.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que s'agissant d'une distribution de dividendes à une personne morale, le montant total des dividendes distribués soit la somme de 180.000 € n'est pas éligible à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes</u>	<u>Dividend e par action</u>	<u>Sommes éligibles à la réfaction</u>	<u>Abattement par action</u>	<u>Sommes non éligibles à la réfaction</u>
31/12/2020	150.003 €	23,81 €	0 €	0,00 €	150.003 €
31/12/2019	150.003 €	23,81 €	0 €	0,00 €	150.003 €
31/12/2018	239.022 €	37,94 €	0 €	0,00 €	239.022 €
Décisions ordinaires 25.10.18	189.000 €	30,00 €	0 €	0,00 €	189.000 €

Certifié conforme

